PROCÉDURE D'INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES et EXTRASCOLAIRES POUR 2025/2026

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les inscriptions aux accueils de loisirs périscolaires (accueils du matin, midi et soir, restauration scolaire, mercredis-loisirs) et extrascolaires (vacances d'automne, hiver et printemps) auront lieu **du mercredi 28 mai au vendredi 11 juillet 2025**.

Celles-ci devront être réalisées en priorité via le Portail Familles (logiciel dédié pour ces 2 services municipaux). Deux cas peuvent se présenter :

1) Vous possédez un identifiant et un mot de passe
2) Vous ne possédez pas d'identifiant

Procédure	VOUS POSSEDEZ UN IDENTIFIANT		VOUS NE POSSEDEZ PAS D'IDENTIFIANT
	Réinscription	Inscription d'un nouvel enfant	Inscription d'un nouvel enfant
Ce que vous devez faire	Mettre à jour les renseignements sur votre compte Portail Familles puis transmettre les documents : icône «Accueil» puis dans le bandeau à gauche «Consulter les documents» et enfin dans «à compléter INSCRIPTION»	Communication par mail : enseignement@valognes.fr (périscolaire) jeunesse@valognes.fr (extrascolaire)	
Liste des documents ci-dessous dûment remplis et signés à scanner et à déposer :	Sur votre compte Portail Familles dans la rubrique concernée : icône « mes alertes» déposer mon document	Communication par mail : enseignement@valognes.fr (périscolaire) jeunesse@valognes.fr (extrascolaire)	
• Fiche administrative	NON	X	X
• Fiche de renseignements médicaux - autorisations	X	X	X
• Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Uniquement si modification		X
• Attestation de quotient familial CAF/MSA de moins de 3 mois	X	X	X
• Copie des vaccins obligatoires	Si rappel d'un vaccin obligatoire à justifier	X	X
	Après réception de tous vos documents conformes, vous recevrez un mail afin que nous puissions ouvrir vos accès sur le logiciel et vous permettre ainsi d'enregistrer le planning de votre enfant dans les meilleurs délais.		Après réception de tous vos documents conformes, vous recevrez un mail avec vos identifiants afin de vous permettre d'accéder au Portail Familles (https://valognes.portail-defi.net/) et enregistrer le planning de votre enfant dans les meilleurs délais.

Tous les documents sont à envoyer remplis et signés **uniquement sous format PDF ou JPEG** :
Nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.